

sujet	Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal
date réunion	26 octobre 2017
organisée par	Le Maire, Joël Primard
participants	Les conseillers municipaux, tous présents sauf : - Daniel POLAUD, pouvoir à Jean-Claude PARAVY - Catherine FAURE-LOMBARD, pouvoir à Marie-France PICARD - Joëlle PACCARD, pouvoir à Estelle COMTE - Christine PASCAL - Muriel KIJEK - Laure MOLLARD - Romain BAVUZ - Régine BARBIN - Régis PERROUD
Le conseil municipal, le site	
prochaine réunion	7 décembre 2017

REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent.....	2
1.2 Travaux en cours ou programmés : Cinéma.....	2
1.2.1 Accessibilité de la salle de cinéma.....	2
1.2.2 Aménagement de la RD 1516.....	2
1.2.3 Programme de voirie.....	2
1.2.4 Installation de conteneurs enterrés.....	2
1.2.5 Divers.....	3
1.3 Recrutement d'un agent de maîtrise.....	3
1.4 RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise.....	3
1.5 Révision du P.L.U. : choix du Cabinet.....	3
1.6 Zone de Contin.....	4
1.7 Bail de la centrale électrique.....	4
1.8 Décision modificative n° 3 pour 2017.....	4
2. Commissions Municipales, activité des adjoints	5
2.1 Daniel Polaud (travaux).....	5
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances).....	5
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention).....	5
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture).....	6
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires).....	6
3. INTERCOMMUNALITES.....	6
3.1 Compte-rendu Communauté de Communes <i>Val Guiers</i>	6
3.1.1 Convention sous compteur.....	7
3.1.2 Compétence « Eau ».....	7
3.1.3 Droit de préemption urbain dans les Zones d'Activité Economique.....	7
3.2 Compte-rendu réunions SMAPS.....	8
3.3 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux.....	8
3.3.1 SICTOM du Guiers.....	8
3.3.2 SIEGA.....	8
3.3.3 SIAGA.....	8
3.3.4 SIAEP du Thiers.....	8
4. Questions diverses.....	8
Calendrier du Conseil.....	8

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
Travaux en cours ou programmés : Cinéma (avenant maçonnerie)
Aménagement de la R.D. 1516, Programme de voirie 2017-2019, containers
Recrutement d'un agent de maîtrise
RIFSEEP pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise
Choix du cabinet pour la révision du P.L.U.
Zone de Contin
Bail de la centrale électrique
Virement de crédits
Compte rendu des commissions municipales
C.C.V.G : Convention sous compteurs, compétence « Eau », D.P.U. sur les Z.A.E.
Situation du S.M.A.P.S.
Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT

Pour mémoire

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES : CINEMA...

1.2.1 Accessibilité de la salle de cinéma

Les travaux engagés dès le 21 août pour permettre la pose de l'ascenseur et des réaménagements corollaires se prolongent : les entreprises ne pouvaient finir car l'ascenseur a été livré tardivement : il vient juste d'arriver. Le cinéma a pu néanmoins ré-ouvrir ses portes à compter de ces vacances scolaires de Toussaint. Les travaux se poursuivent pendant les périodes hors séances. Il faudra encore quelques semaines avant que la salle soit pleinement accessible.

Quelques travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires en cours de chantier : un avenant a été préparé avec l'Entreprise PERROUD, titulaire du lot Maçonnerie : le solde des travaux en plus et des travaux en moins s'établit à 546,20 € HT (pour un marché initial de 16 769,03 € HT).

Le Conseil adopte l'avenant proposé et autorise le maire à le signer.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.2.2 Aménagement de la RD 1516

Les travaux de sécurité de la Route de Yenne avancent normalement : les travaux sur réseaux pluvial ont nécessité la pose d'un feu de circulation alternée ; les bordures de trottoir sont en cours de pause avant réfection du revêtement de la chaussée par le Département.

1.2.3 Programme de voirie

Les travaux 2017 du marché du Programme de Voirie Triennal (2017-2018-2019) signé avec Eiffage sont très avancés, bientôt terminés.

Il est rappelé que le programme avait été réorienté sur la poursuite de la réfection de sections particulièrement endommagées lors des intempéries du 3 juin :

- campagne de « point à temps » restreinte mais complétée par un traitement plus solide des « nids de poule ».
- réfection basique de l'impasse du Layat et de la partie haute du Chemin de MontDragon.
- réfections de berges de chaussées route de Layat et route de la Glière

1.2.4 Installation de conteneurs enterrés

Le SICTOM engage les travaux pour les quatre sites retenus pour cette année pour recevoir des conteneurs enterrés. La Commission a fait le tour des sites avec le maître d'œuvre et l'entreprise retenue.

- Place Perroud : du lundi 23/10 au 3/11
- Rue du Couvent : du lundi 30/10 au 10/11
- Place des Jardins : du lundi 6/11 au 17/11
- Place du Pont : du lundi 13/11 au 24/11

L'information des citoyens sur le nouveau dispositif s'enchaînera (boîtes aux lettres, réunions publiques sur place...) avant toute mise en service.

1.2.5 Divers

Atelier municipal : vol du dernier camion acquis. La question d'une meilleure sécurisation des locaux est posée.

1.3 RECRUTEMENT D'UN AGENT DE MAITRISE

Le dernier conseil avait fait le point de la publication du poste en remplacement de Tony Régnier reparti dans sa région. Sur les 20 candidatures reçues, 4 ont été convoqués pour être auditionnés, correspondant le plus au profil recherché.

Ces auditions ont eu lieu le 28 septembre, trois se sont présentés, le quatrième s'étant désisté. Au terme de ces entretiens complétant les CV reçus, une candidature ressortait nettement compte tenu de son expérience : il s'agit de M. Bruno GIRARD, agent de maîtrise (9^{ème} échelon), de retour d'une disponibilité en entreprise, qui habite Montagnieu. Il pourrait prendre son poste dès le 18 décembre.

1.4 RIFSEEP POUR LES ADJOINTS TECHNIQUES ET LES AGENTS DE MAITRISE

Il est rappelé que le régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale a évolué avec l'introduction du RIFSEEP : « Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ».

Les grades notamment administratifs ont été traités fin 2016, pas les grades techniques, dans l'attente du décret nécessaire.

Il convient maintenant de compléter le dispositif en intégrant les adjoints techniques et agents de maîtrise (9 personnes en tout).

Le même principe que pour les autres grades est proposé : refonte de l'indemnité de chacun de façon à ce que chacun soit légèrement gagnant. Les modalités d'application arrêtées le 7 décembre sont reconduites.

Nous aurons aussi à traiter, à la fin du premier semestre 2018, les avancements de grade ou de classe des personnels qui peuvent en bénéficier. Mais la délibération adoptée aujourd'hui ne porte que sur l'extension du RIFSEEP.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 REVISION DU P.L.U. : CHOIX DU CABINET

Le Conseil municipal a décidé la mise en révision du P.L.U., en a fixé les objectifs et les modalités de concertation. Pour mener à bien la procédure, il convient de choisir un bureau d'études.

Les réponses à la consultation lancée ont été examinées par la Commission d'appel d'offre le 26 juillet : sur les 9 propositions reçues qu'une grille d'analyse a permis d'évaluer dans un premier temps, 4 ont été retenues pour une audition par les membres de la CAO, qui s'est déroulée le 2 octobre.

Chacune des équipes a pu présenter ses compétences, son expérience, sa méthodologie et son projet d'intervention pour la commune. La municipalité a posé les questions permettant d'éclairer son choix.

Au terme de ces auditions, il ressort que plusieurs propositions correspondent assez bien aux attentes de la commune. Il est proposé de retenir in fine la proposition de « Terre d'Urbanisme », basé à Voglans, associé à des bureaux d'étude partenaires (notamment en Environnement et en Mobilité) basés à Chambéry et Albertville. Il s'agit d'une équipe « à taille humaine », plutôt jeune mais ayant des références intéressantes en Savoie.

Le montant global de la proposition est de 49 750 € HT, ce qui est dans la moyenne des propositions reçues.

Le Conseil décide de retenir cette proposition et d'autoriser le maire à signer le marché correspondant et à solliciter les concours de l'Etat existant depuis la décentralisation des documents d'urbanisme.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.6 ZONE DE CONTIN

Le Maire fait état des démarches en vue de la réutilisation du terrain actuellement en friche dans le virage de la route du Pont.

Des propositions de refaire un hôtel avaient été faites, non confirmées à ce jour. Une proposition de réaliser une résidence intergénérationnelle non médicalisée de logements privés locatifs pour personnes valides, avec une gamme d'activités et de services, vient d'être faite par ailleurs.

Il ne s'agit à ce stade que d'un point d'information, les projets devant être précisés et financés avant que le conseil municipal soit amené à prendre une décision.

1.7 BAIL DE LA CENTRALE ELECTRIQUE

La Commune est liée à l'exploitant de la centrale par un bail qui prévoit un loyer indexé sur les revenus de la vente d'électricité : le pourcentage était de 5 % les 10 premières années puis de 10 % les suivantes (à partir de juillet 2017).

La Société Hydro73 (GreenCity-Energy), fait état de surcoûts par rapport aux hypothèses d'origine :

- Sa CFE (contribution Foncière des Entreprises) a beaucoup augmenté, les services fiscaux ayant opéré un redressement de la valeur locative (ex : effet sur 2014 : la CFE passe de 2 422 € à 12 777 €),
- Des investissements complémentaires importants ont été réalisés pour améliorer la production de l'usine.

Elle demande en conséquence à la commune de revenir sur les clauses du bail initial pour ramener le taux à 8 %, avec un plafonnement à 16 000 € par an « pour améliorer le retour sur investissement les bonnes années ».

Côté communal, les recettes ont varié selon les années entre 13 250 € et 19 500 € (taux appliqué de 5 %). Elles devaient doubler à partir de 2018 (1^{ère} année pleine)

Par ailleurs, la CFE va à l'intercommunalité, pas à la commune qui sinon aurait pu envisager de la compenser.

Le Conseil, invité à débattre de la suite à donner à cette demande, n'est pas persuadé qu'il faille évoluer par rapport au bail initial et qu'il conviendrait que l'exploitant vienne expliquer ses difficultés.

1.8 DECISION MODIFICATIVE N° 3 POUR 2017

En fonction de l'avancement des chantiers et des perspectives de paiements à effectuer en fin d'exercice ou au début de l'exercice prochain (restes à réaliser), il convient d'opérer quelques ajustements de crédits, gagés par des recettes nouvelles :

En recettes :

- Nouvelle subvention du CNC de 24 000 € qui vient atténuer le coût pour la commune des travaux au cinéma
- Subvention du département de 2 000 € pour le mobilier des nouvelles classes
- Produit de la cession des mats de l'ancien éclairage du terrain de foot : 5 000 €

En dépenses :

- Affectation des 5 000 € de recettes de fonctionnement à l'entretien, où les prévisions initiales ont évidemment été dépassées
- Abondement de l'opération Nouveau Gymnase pour tenir compte des facturations à intervenir
- Abondement de l'opération Accessibilité Cinéma pour tenir compte des dépenses supplémentaires apparues en cours de chantier.

La DM proposée traduisant tous ces mouvements est adoptée par le Conseil.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231 : Entretien et réparations voiries	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7788 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1321-97 : Accessibilité des Bâtiments et des Espaces Publics - CINEMA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 000,00 €
R-1323-941 : Travaux Création de deux classes Ecole Elementaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 000,00 €
D-2313-62 : Gymnase/Installations sportives	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-97 : Accessibilité des Bâtiments et des Espaces Publics - CINEMA	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	26 000,00 €	0,00 €	26 000,00 €
Total Général		31 000,00 €		31 000,00 €

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2. Commissions Municipales, activité des adjoints

2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)

Voir plus haut point § 1.2

2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

La Commission s'est réunie hier au soir, avec un OJ portant sur le volet Communication.

Volet Finances : voir point § 1.8 de l'ordre du jour.

Volet Affaires générales : voir points § 1.3-1.4 de l'ordre du jour:

Volet Communication :

Agenda 2018 en cours d'édition

Lancement du nouveau bulletin municipal de fin d'année : voir sommaire prévisionnel dans le CR en ligne.

Prévision de refonte du site internet l'an prochain, pour le rendre « design responsive » c'est-à-dire aisément consultable par les tablettes et smartphones, plutôt que de lancer une application smartphone dédiée.

2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

Santé Publique :

- Programme Bouger sur prescription (avec Ass. Maladie) : réunion lancement le 6 novembre au SMAPS et accueil hebdomadaire en mairie

- Mois sans tabac : novembre : consultation tabacologie en place à la MSP

Rapprochement des CCAS de St Genix et de Pont gérant des établissements PA : la démarche progresse avec le recrutement d'une directrice unique (à l'occasion du départ de Mme Sottiaux) et le lancement d'un audit soutenu par les tutelles.

La question de l'évolution du loyer des Terrasses à l'OPAC est évoquée.

Diagnostic social de l'APS : réunion de restitution du 9 octobre : synthèse bien reçue, les suites seront circonscrites et thématiques : Logement et Mobilité ? Le volet social d'ALCOTRA permet de disposer de moyens d'accompagnement.

2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

La Commission s'est réunie ce mardi 24 octobre 2014

Précision apportée sur les locations de salles communales en cas de nécessité de disposer de la salle.

Bibliothèque :

- L'équipement informatique est en place : la commission a travaillé sur une charte d'utilisation
- En Avant-Pays Le Livre : journée du 11 novembre animation sur St Genix 13h30-19h salle des Fêtes.

Programmation des réunions 2018 : réunion des associations le 13 juin ; cette année, le Forum des Associations se tient chez nous le 8 septembre ; accueil nouveaux arrivants le 28 septembre.

Le 8 décembre : animation Fête des Lumières reprise par le Comité des Fêtes

Théâtre : vers une programmation fin avril début mai ?

Côté associations : le Tennis (Balle Jaune du Guiers) a démarré, en revanche, le club de Volley de St Genix a cessé son activité.

2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

La Commission s'est tenue ce lundi 2 octobre 2017.

Scolaire :

- Sou des Ecoles : devant le manque de relève, l'équipe a arrêté un programme minimum : des RV traditionnels seront donc supprimés.
- Equipement numérique de « classes mobiles » : les tableaux numériques sont livrés et installés, les projecteurs et tablettes sont commandés, en attente de livraison.
- Une ATSEM a pris un congé sabbatique : on est revenu à un effectif de 3 ATSEM pour 3 classes maternelles
- CA du Collège : 657 élèves cette année.

Volet CCVG :

- Réunion Commission Transports scolaires : compétence désormais régionale.
- Point rentrée 2017. Nouvelle réunion sur la circulation des cars.

Conseil municipal Jeunes :

Le nouveau CMJ est installé : élections le 3 octobre, accueil des nouveaux élus et des familles dès le 6 octobre et 1^{ère} réunion le lundi 9 octobre : cadrage, institution communale et discussion sur les projets.

Prochain RV le 6 novembre pour préparer la cérémonie du 11 novembre.

3. INTERCOMMUNALITES

3.1 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Commission des Finances du 19 septembre 2017

- Préparation de la prochaine Commission Intercommunale des Impôts Directs
- Délibérations fiscales dont la CFE

Conseil Communautaire du 26 septembre 2017

- Bilan intervention Compagnie « Les Arts du Récit » et perspectives 2018 contrat DRAC
- Activité du SICTOM du Guiers : rapport d'activité 2016 et compétence déchets.
- Sictom du Guiers : convention de redevance spéciale 2016 pour l'enlèvement des déchets non ménagers.
- Délégués au SMAPS : élection d'un délégué titulaire en remplacement de G. Arthaud-Berthet, démissionnaire.
- Modification des statuts de la CC Val Guiers : prise de Compétence « Eau ».
- Virements de crédits : régularisation relative aux amortissements
- Vente d'un terrain en ZAE
- Relais Info Services Via-Rhône (St Genix/Guiers et Champagneux) : convention tripartite de partenariat financier entre la CA Grand Lac et les CC de Yenne et de Val Guiers.
- Renouvellement scénographie Mandrin : demande d'une subvention Leader.
- Conditions d'accueil des apprentis.
- Suppression/création d'un emploi de directrice de structure Petite Enfance.

- Consultation pour la fourniture des repas dans les structures Petite Enfance
- Demande subvention pour abonder le fonds de prêts d'honneur de la PFIL (Plateforme d'Initiative Locale).
Point sur ALCOTRA

Commission Tourisme du 10 octobre 2017

Projet muséographie Mandrin
Parcours Combe du Grenand
Archipel des îles du Rhône

Commission Transports et Mobilité du 24 octobre 2017

- Bilan financier de l'année scolaire 2016/2017
- Point sur la rentrée scolaire 2017/2018
- Convention Région/CCVG pour la prise en charge par la CC Val Guiers des transports les jeudis après-midis, jour des TAP, pour les 3 RPI pour l'année scolaire 2017/2018.
- Etude des demandes des familles
- Point sur les dossiers en cours

3.1.1 Convention sous compteur

La Commune a transféré à la CCVG les locaux nécessaires aux activités liées à l'enfance et la petite enfance. Or il n'y a pas eu de compteur EDF propre à ces locaux de posé : il est prévu de le faire à l'occasion des travaux de rénovation de la CCVG.

En attendant, la commune reçoit des factures globales dont une partie correspond à des consommations de la CCVG. Des sous-compteurs permettent de refacturer les kW/h concernés mais le receveur estime que, les compteurs EDF n'ayant pas été transférés, il faut une convention pour permettre à la CCVG de rembourser la commune.

Le Conseil autorise la passation d'une telle convention.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3.1.2 Compétence « Eau »

La CCVG a délibéré le 26 septembre dernier pour modifier ses statuts afin d'exercer, conformément à la loi NOTRE la compétence « Eau potable » aux lieu et place des communes : cela ne remet pas en cause la délégation au Syndicat du Thiers qui regroupe les communes de 3 intercommunalités.

La procédure demande une délibération de chaque conseil municipal dans les 3 mois.

Il est prévu que cette compétence entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les statuts sont simplement complétés par l'item ainsi rédigé :

« - EAU :

La communauté de commune est compétente en matière d'eau potable. »

Le Conseil entérine cette modification.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3.1.3 Droit de préemption urbain dans les Zones d'Activité Economique

En application de la loi, les Zones d'Activité Economique sont désormais de la compétence de la Communauté de communes. Le Conseil avait parallèlement délibéré sur l'attribution à la CCVG de la taxe d'aménagement dans ces zones.

Il convient de compléter le dispositif en déléguant à la CCVG dans le périmètre des ZAE, le droit de préemption urbain qu'a la commune.

Le Conseil décide cette délégation.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3.2 COMPTE-RENDU REUNIONS SMAPS

A la suite de la démission du Président du SMAPS, Gaston ARTHAUD-BERTHET, plusieurs réunions se sont tenues sur le devenir du SMAPS et les évolutions statutaires : pilotage par les 3 présidents de CC autour de G Guigue, élu Président.

Ils ont travaillé sur un document de cadrage toujours en gestation mais qui commence à circuler : le Conseil évoque le devenir des actions en commun sur l'Avant-Pays et les divers programmes en cours.

3.3 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.3.1 SICTOM du Guiers

Cf. chantier conteneurs enterrés.

Contrôle d'accès aux déchetteries dans le cadre d'un groupement de commande.

Réaménagement pour plus de bennes.

3.3.2 SIEGA

Fin des travaux secteur Domessin. Viendront ensuite les investissements sur St Genix.

3.3.3 SIAGA

RAS

3.3.4 SIAEP du Thiers

RAS

4. Questions diverses

CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaine réunion du Conseil prévue le jeudi 7 décembre.

Vœux de la Municipalité le samedi 13 janvier à 18h30

Séance levée à 22 heures.